

l'usage que j'en ait fait, qu'aurai-je à lui présenter ? *Quid potui facere vineæ meæ et non feci ?* me dira-t-il ? quai-je pu faire en ta faveur que je n'aie fait ? et après tout ce que j'ai fait, que n'avois-je pas droit d'attendre de toi ? Est-il de vertu que tu n'eusses du pratiquer ? est-il degré de sainteté où tu n'eusses du aspirer ? et cependant dans quel état paroiss-tu à présent à mes yeux ?

Ces graces ne t'ont pas été données en vain ; tu savois le compte que je t'en demanderois un jour ; ce jour est venu, rends compte à ma justice de tout ce que ma miséricorde a fait pour toi dans tout le cours de ta vie, *redde rationem.*

Hélas ! Seigneur, Dieu de bonté ! que puis-je répondre, et que dois-je faire, si ce n'est de me prollerner à vos pieds, de gémir